

ANNEXE FINANCIER**Saison 2018/2019****A – COTISATIONS DES CLUBS****- Championnats Seniors Libres**

Championnats Nationaux	700.00 €
Régional 1	660.00 €
Régional 2	640.00 €
Régional 3	544.00 €
Départemental 1	370.00 €
Départemental 2	339.00 €
Départemental 3	288.00 €
Autres divisions	226.00 €

- Championnats de Football d'Entreprise

Régional 1	500.00 €
Régional 2	400.00 €
Régional 3	200.00 €
Championnats du Samedi Matin	160.00 €

- Championnats Futsal

Championnats Nationaux	350.00 €
Championnats Régionaux	220.00 €
Championnats Départementaux	183.00 €

- Championnats Féminins à 11

Championnats Nationaux	300.00 €
Régional 1 F	200.00 €
Régional 2 F	180.00 €
Régional 3 F	171.00 €
Départemental 1 F	171.00 €

- Autres épreuves

Critérium du Samedi	232.00 €
Championnat du Dimanche Matin.....	279.00 €
Championnat des Anciens	288.00 €
Autres Championnats	171.00 €
Football Loisir	133.00 €
Football Loisir à 7 / Futsal Féminin	50.00 €

- Cotisation à la Commission de Solidarité 15.00 €

B – ENGAGEMENTS DES EQUIPES

- Prix uniforme	15.20 €
- Football à 7	7.10 €
- Football à 9	11.20 €

C - AUTORISATIONS

- Match avec une équipe étrangère	38.00 €
- Non homologation d'un tournoi	39.00 €

D - AMENDES - PENALITES FINANCIERES :

- Licence manquante	
> <i>Compétitions Régionales</i>	8.00 €
> <i>Compétitions Nationales</i>	7.00 €
- Absence de saisie de résultat sur Internet du club recevant	5.00 €
- Feuille de match (retard, irrégulière, etc.)	
> <i>Compétitions Régionales</i>	9.50 €
> <i>Compétitions Nationales</i>	35.00 €
- Feuille de Match Informatisée (2 ^{ème} non-utilisation)	100.00 €
- Non-envoi feuille de match après deux réclamations	51.50 €
- Etablissement feuille de match de complaisance	300.00 €
- Fraude (montant minimum)	300.00 €
- Inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu	45.00 €
- Inscription sur la feuille de match d'un joueur ou dirigeant non licencié	100.00 €
- Absence à l'Assemblée Générale de la L.P.I.F.F. par voix	10.00 €
- Refus de régler un officiel désigné	50.00 €
- Réserve ou réclamation, demande d'évocation fondée, club fautif	43.50 €
- Réserve ou réclamation, demande d'évocation fondée, club obtenant gain de cause, remboursement de	43.50 €
- Annulation de l'engagement après parution des calendriers	102.00 €
- Infraction au statut des éducateurs (article 11.3.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.)	
> Seniors R1 (annexe 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) :	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière	170.00 €
> Seniors R2 (annexe 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) :	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière	85.00 €
> Autres Championnats soumis à obligation	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière	30.00 €
- Délivrance d'un duplicata de diplôme d'éducateur	30.00 €
- Non restitution de licence (dossiers de la C.R.S.R.C.M.)	40.00 €
- Participation aux frais d'envoi des feuilles de matches (par équipe engagée dans un championnat de Ligue)	1.40 €

E - FORFAITS :

1. - **Championnat :**

**Seniors du Dimanche après-midi (toutes divisions régionales), D1, D2, D3,
Seniors (1) du Football d'Entreprise du Samedi après-midi,
Féminines Seniors, CDM et Anciens.**

1 ^{er} forfait	31.00 €
2 ^{ème} forfait	37.50 €
3 ^{ème} forfait induisant le forfait général	41.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club)	72.00 €

**Seniors du Dimanche après-midi D4, D5 et D6
Championnat des équipes 2 du Football d'Entreprise,
Critérium du Samedi
Championnat Futsal**

1 ^{er} forfait	24.00 €
2 ^{ème} forfait	27.50 €
3 ^{ème} forfait induisant le forfait général	33.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club)	57.00 €

Jeunes masculins et féminins

1 ^{er} forfait	24.00 €
2 ^{ème} forfait	27.50 €

L.P.I.F.F. – saison 2018/2019

3 ^{ème} forfait induisant le forfait général	33.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club)	57.00 €

* Le barème de l'amende est triplé lors des 3 dernières rencontres de Championnat.

2. - Coupes :**> Coupes de Paris IDF (hors Paris IDF Seniors) :****Phase préliminaire**

Forfait	23.00 €
---------------	---------

Phase finale

Seizième de finale	30.00 €
Huitième de finale	46.00 €
Quart de finale	76.00 €
Demi-finale	152.00 €
Finale	400.00 €

> Coupe de Paris IDF Seniors :**Phase préliminaire**

Forfait	155.00 €
---------------	----------

Phase finale

Seizième de finale	160.00 €
Huitième de finale	200.00 €
Quart de finale	300.00 €
Demi-finale	400.00 €
Finale	600.00 €

> Compétitions Nationales (hors Coupe de France) :

Forfait (phase éliminatoire)	35.00 €
------------------------------------	---------

F - FRAIS DE DOSSIERS :

- Réserves et réclamations, demande d'évocation (Compétitions Nationales)	100.00 €
- Réserves et réclamations, demande d'évocation (District et Ligue)	43.50 €
- Appels Ligue et Districts (Comité d'Appel - hors discipline)	64.00 €
- Appels FFF (hors discipline)	150.00 €

G – FRAIS DE PROCEDURE

- Appels Ligue et Districts (Commission d'Appel - discipline)	125.00 €
---	----------

H - OUVERTURE DE DOSSIER DISCIPLINAIRE :

- par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30.00 €
- par avertissement	8.00 €

I - AMENDES SUITE A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES**- Clubs :**

- 1 match de suspension de terrain avec sursis	17.00 €
- 2 matches de suspension de terrain avec sursis	34.00 €
- de 1 match ferme à 2 matches fermes de suspension de terrain inclus	100.00 €
- de 3 matches fermes à 5 matches fermes de suspension de terrain inclus	200.00 €
- 6 mois fermes de suspension de terrain	400.00 €

J - INDEMNITES :

Barème de remboursement des indemnités de match et des frais de déplacement des Arbitres, Arbitres-Assistants et Arbitres de Club désignés officiellement, opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football

- Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50 km et au delà	46.00 €	
Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} , de	0.95 €	
- A ces frais de déplacement s'ajoute pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité de match		30.00 €
* Pour les matches de U16 et U17	25.00 €	
* Pour les matches de U14 et U15	20.00 €	
* Pour les matches de Régional 1 du Championnat Seniors Libres	40.00 €	

Futsal :

- Indemnité de déplacement quel que soit le kilométrage	46.00 €
- A ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité de match par rencontre dirigée (durée : 40 minutes)	15.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football.

- Délégués opérant sur les matches sensibles	55.00 €
- Délégués opérant sur les matches du Championnat National 3	52.00 €
- Délégués opérant sur les matches de compétitions régionales.....	46.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des observateurs en arbitrage opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football.

- N°1. Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50 km	46.00 €
- N°2. Officiel se déplaçant au delà de 50 km	52.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la C.R.T.I.S. procédant aux contrôles d'éclairage des terrains aux fins d'homologation

95.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la C.R.I.T.S. procédant aux contrôles d'éclairage des gymnases aux fins d'homologation

70.00 €

K - STATUT DE L'ARBITRAGE :

Championnats Futsal (R1), de Football d'Entreprise et Féminins Régionaux, autres Divisions de District, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes, de Seniors C.D.M., de Vétérans ou de Critérium du Samedi (division supérieure uniquement).

Sanction financière pour les clubs en 1 ^{ère} année d'infraction	30.00 €
(par arbitre manquant)	

L - LICENCES :

Tarifs :

dont part assurance (Responsabilité Civile et Individuelle Accident) : 1,82 €

Seniors Vétérans Libre	42.86 €
Seniors Libre	32.66 €
Seniors (U20) Libre	32.66 €
U19 Libre	24.51 €

L.P.I.F.F. – saison 2018/2019

U18 Libre	24.51 €
U17 Libre	24.51 €
U16 Libre	20.46 €
U15 Libre	20.46 €
U14 Libre	18.91 €
U13 Libre	18.91 €
U12 Libre	14.86 €
U11 Libre	14.86 €
U10 Libre	11.81 €
U9 Libre	11.81 €
U8 Libre	9.26 €
U7 Libre	9.26 €
U6 Libre	9.26 €
Seniors F Libre	30.61 €
Seniors (U20 F).....	30.61 €
U19 F Libre	30.61 €
U18 F Libre	30.61 €
U17 F Libre	17.91 €
U16 F Libre	17.91 €
U15 F Libre	17.91 €
U14 F Libre	16.86 €
U13 F Libre	16.86 €
U12 F Libre	10.76 €
U11 F Libre	10.76 €
U10 F Libre	10.76 €
U9 F Libre	10.76 €
U8 F Libre	8.26 €
U7 F Libre	8.26 €
U6 F Libre	8.26 €
Seniors Vétérans Entreprise.....	42.86 €
Seniors Entreprise.....	32.66 €
Seniors (U20) Entreprise	32.66 €
U19 Entreprise	24.51 €
U18 Entreprise	24.51 €
U17 Entreprise	24.51 €
Seniors Vétérans Futsal.....	25.56 €
Seniors Futsal.....	25.56 €
Seniors (U20) Futsal	25.56 €
U19 Futsal	24.51 €
U18 Futsal	24.51 €
U17 Futsal	24.51 €
U16 Futsal	20.46 €
U15 Futsal	20.46 €
U14 Futsal	18.91 €
U13 Futsal	18.91 €
U12 Futsal	14.86 €
U11 Futsal	14.86 €
U10 Futsal	11.81 €
U9 Futsal	11.81 €
U8 Futsal	9.26 €
U7 Futsal	9.26 €
U6 Futsal	9.26 €
Seniors F Futsal.....	24.51 €

L.P.I.F.F. – saison 2018/2019

Seniors (U20 F) Futsal	24.51 €
U19 F Futsal	24.51 €
U18 F Futsal	24.51 €
U17 F Futsal	17.91 €
U16 F Futsal	17.91 €
U15 F Futsal	17.91 €
U14 F Futsal	16.86 €
U13 F Futsal	16.86 €
U12 F Futsal	10.76 €
U11 F Futsal	10.76 €
U10 F Futsal	10.76 €
U9 F Futsal	10.76 €
U8 F Futsal	8.26 €
U7 F Futsal	8.26 €
U6 F Futsal	8.26 €
Loisir.....	24.51 €
Technique Régionale	33.71 €
Educateurs fédéraux.....	11.81 €
Animateurs.....	11.81 €
Dirigeants / Dirigeantes.....	11.61 €
Frais divers :	
Frais d'envoi des bordereaux de demande de licence (prix unitaire)	0.20 €
Opposition à changement de club	25.00 €
Droit de changement de club associé à la délivrance de la licence « M » (article 90 des Règlements Généraux de la F.F.F.)	
. De U18 à Seniors	91.60 €
. De U12 à U17	34.60 €